



A renvoyer par Fax au : 04.74.00.93.30 ou à : sav@nibe.fr

COMMANDE M.E.S. ou INTERVENTION TECHNIQUE

Installateur à contacter pour le Rendez-vous

Société :
Interlocuteur :
Code Postal : Ville :
Tel :
Email :

Coordonnées du chantier (lieu du rendez-vous) :

Client final :
Adresse :
Code Postal : Ville :
Tél :
Email :

Pour les matériels de marque NIBE, TECHNIBEL et Alpha Innotec (Numéro de série de la PAC obligatoire)

PAC type : N° de série : PAC en cascade Oui Qté
PAC type : N° de série : Non
PAC type : N° de série :
Unité intérieure : N° de série :
Accessoires : Circuits mélangés sup Qté Préparateur ECS Piscine MODBUS 40
 OEK Froid Actif / Passif Type : Carte AXC sup Qté

Mise en Service PAC et obligatoirement extension choisie (cf. produits concernés et tarifs sur catalogue général)

Extension de garantie PAC 3 ans 5 ans 7 ans

Mise en Service Climatisation Split / Multisplit Autres :

Si la Mise en service a été commandée avec les produits ; référence de commande NESF :-NVCD-.....

Dépannage – Préciser SVP : Code défaut

Détail de la panne

Date souhaitée de l'intervention : Partenaire souhaité :

Envoyer la demande au moins 10 jours avant la date souhaitée

Tarif intervention Dépannage / Diagnostic

☛ Tarif horaire technicien :

Forfait ½ journée : 600 € HT

Forfait journée : 900 € HT

☛ Les pièces fournies sont facturées en sus.

Prestation facturée au demandeur.

L'envoi de cette fiche vaut acceptation.

L'installateur doit **obligatoirement** être présent le jour de la mise en service.
L'accès aux installations doit être assuré en toute sécurité pendant la durée de la mise en service. Les moyens d'accès aux appareils situés à plus de 2,5 mètres de hauteur seront assurés par l'installateur (nacelle).

Facturation : Il est nécessaire que l'installation soit prête à être mise en service pour éviter un déplacement inutile qui vous serait facturé forfaitairement suivant tarif en cours.
Un rapport de Mise en Service sera transmis.
Toute intervention hors prestation fera l'objet d'une facturation complémentaire

Souhaitez-vous qu'un contrat d'entretien soit proposé par notre réseau de Stations Techniques Agréées au client final. OUI NON

Mise en Service TRAVAUX à charge de l'installateur : (le signataire est responsable des indications validées)

- Matériel installé à son emplacement définitif, câblé électriquement
- Matériel sous tension pour préchauffage compresseur (suivant matériel cf. notice)
- Tubes d'écoulement des condensats posés et raccordés
- Lignes frigorifiques posées et bouchées
- Raccordement, remplissage du circuit et purge d'air de l'installation réalisés
- Pour les F730/F750, réseau aéraulique fini avec bouches autoréglables
- Courant électrique assuré en tension, fréquence et intensité. Protections en place
- Les réseaux hydraulique, électrique et aérauliques sont conformes aux prescriptions du Constructeur (diamètres, types de câbles, matériaux ...) et satisfont aux règles de l'art
- Le matériel est accessible en toute sécurité

Date de la demande :

Société, Nom + Prénom du signataire :

.....
.....

Signature + cachet :